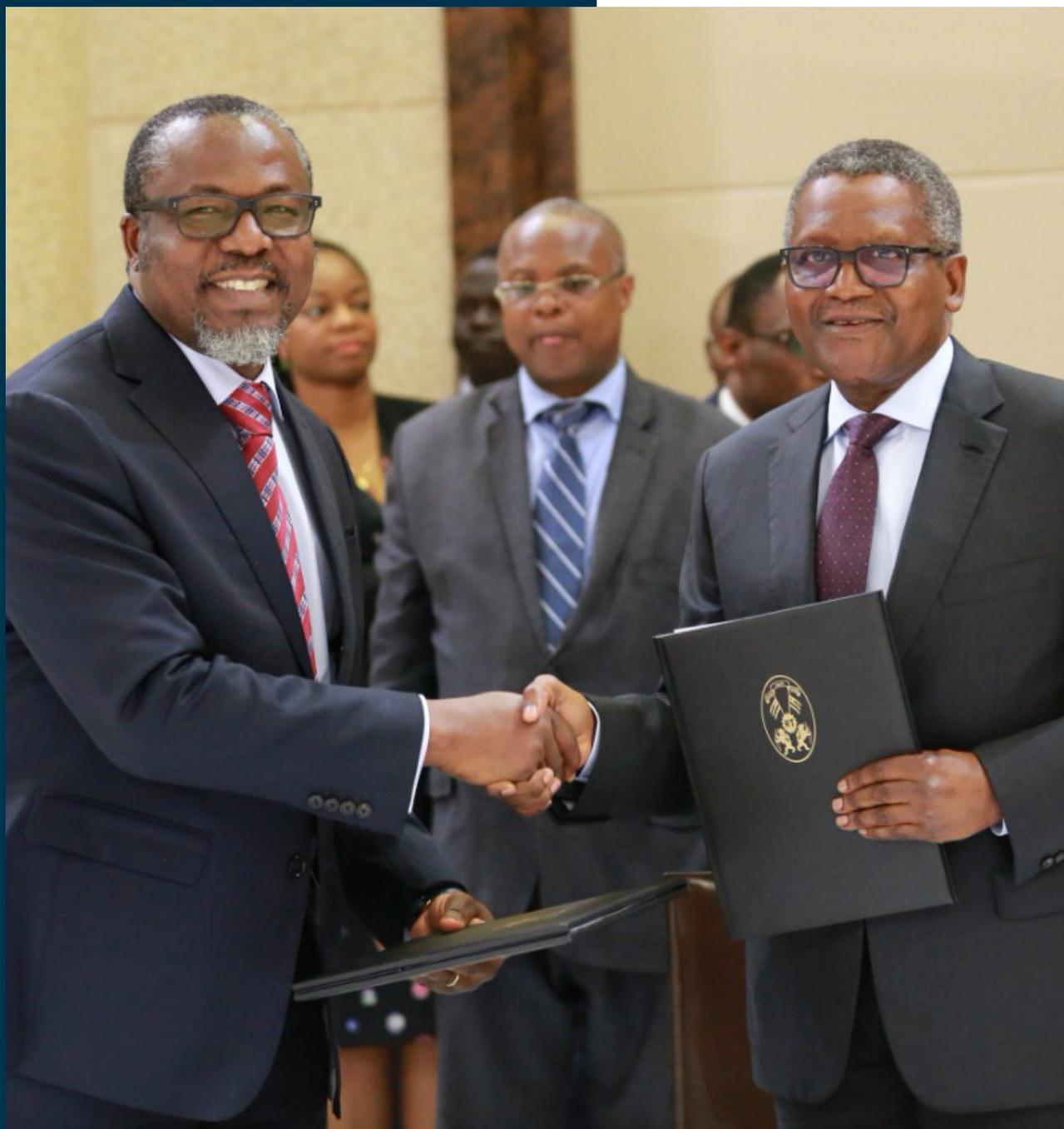


A C T U A L I T É

# UNE SEMAINE AU TOGO



n°32

## **R**etour sur les faits marquants de l'actualité au Togo du 4 au 10 novembre 2019

L'adoption à l'Assemblée nationale du nouveau code électoral autorisant le vote de la diaspora, les décisions du Conseil des ministres, la signature de deux accords de partenariat entre le gouvernement et DANGOTE industries Limited, la 1ère édition de la Semaine du secteur privé...Retrouvez dans cette chronique, les principaux sujets qui ont fait la Une de l'actualité au plan national au cours de cette semaine qui s'achève.

## L'AFD INJECTE 10 MILLIARDS DE FCFA DANS LE PROJET D'APPUI À LA RÉFORME DES COLLÈGES



Un accord de don a été signé le lundi 4 novembre 2019 à Lomé, entre le ministre de l'économie et des finances Sani YAYA, l'ambassadeur de France au Togo, Marc VIZY, et le Directeur de l'Agence française de développement (AFD), François JACQUIER. Ce don de l'AFD d'un montant de 15 millions d'euros, soit près de 10 milliards de FCFA assurera la mise en œuvre de la 2ème phase du Projet d'appui à la réforme des collèges (PAREC). L'objectif est de consolider les acquis et de poursuivre les actions prometteuses déjà entamées à la phase 1. Il s'agit d'améliorer les capacités ainsi que les conditions d'accueil dans les collèges publics des régions Maritime,

Plateaux et Savanes. 92 CEG au total bénéficieront de nouvelles salles de classes et 75 autres d'appuis financiers pour leur modernisation. La convention inclut également un volet « renforcement de la gouvernance des établissements » et « soutien pédagogique », avec un accent particulier sur les disciplines scientifiques. L'exécution de la phase 2 du PAREC a été confiée à des ONG, notamment Aide & Action et Plan International. Initié en 2014, le PAREC ambitionne de construire 380 nouveaux bâtiments scolaires et le renforcement des capacités de près de 4000 chefs d'établissements, enseignants volontaires et titulaires.

## **LA DIASPORA TOGOLAISE AUTORISÉE À VOTER APRÈS ADOPTION DU NOUVEAU CODE ÉLECTORAL**

# diaspora

Les Togolais vivant à l'étranger pourront désormais voter lors des prochaines consultations électorales nationales. En effet, le projet de loi portant modification du Code électoral et qui précise les conditions de participation aux votes des togolais de la diaspora, a été adopté le mardi 5 novembre 2019 à l'Assemblée nationale par les députés. C'était au cours de la 8ème séance plénière de la 2ème session ordinaire de l'année 2019. Une séance dirigée par Yawa TSEGAN, présidente de l'Assemblée nationale en présence du ministre de l'administration territoriale, Payadowa BOUKPESSI. Le texte soumis à la délibération des honorables députés, selon l'exposé des motifs, a pour objet de définir le cadre du vote des expatriés togolais. La démarche entre dans le cadre des recommandations formulées par la CEDEAO dans sa feuille de route et corrige les dispositions sur le vote de la diaspora figurant déjà dans le code électoral, mais qui ne sont plus adaptées.

## LE TOGO LANCE SON 1ER INCUBATEUR POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES STARTUPS INNOVANTES



Dénommé « Nunya-Lab », cet incubateur est un projet du ministère du développement à la base mis en œuvre par le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ). Il est spécifiquement dédié aux jeunes startups pour le développement de solutions technologiques innovantes visant à répondre à divers problèmes de la communauté. La cérémonie de lancement officiel et d'inauguration de la structure a eu lieu mardi à Lomé. Elle a été présidée par la ministre du développement à la base, Victoire TOMEHAH-DOGBE en présence des représentants d'institutions ainsi que des partenaires au

développement du Togo. Nunya-Lab aura pour principales missions de soutenir l'étape de gestation de ces startups et d'accélérer les projets en développement. Ceci, à travers notamment des conseils spécialisés, la mise à disposition d'espace de création et de bureaux équipés, la facilitation d'accès aux leviers de l'écosystème et un appui à la recherche de financement. La structure est implantée dans l'enceinte de la Maison des Jeunes d'Amadahomé et pourra accueillir jusqu'à une centaine de startups. Elle a été financée à hauteur de 75 millions de FCFA par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD).

## LA NOUVELLE REPRÉSENTANTE-RÉSIDENTE DE L'UNICEF AU TOGO A PRIS FONCTION



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) dispose d'un nouveau représentant-résident au Togo. La nouvelle titulaire du poste, Dr Aissata Ba SIDIBE a officiellement pris fonction mardi en remplacement du Dr Isselmou BOUKHARY, dont la mission s'était achevée au Togo à la mi-octobre. Ceci, à l'issue de la présentation de ses lettres de créances au ministre des affaires étrangères Robert DUSSEY, à Lomé. La responsable, de nationalité malienne, précédemment en poste au Tchad, s'est ensuite entretenue avec le chef de la diplomatie togolaise. Les échanges ont notamment porté sur la coopération entre l'institution onusienne et le Togo et sur les objectifs de l'actuel programme-pays de coopération qui s'étale sur la période 2019-2023. La nouvelle Représentante-résidente a réitéré au ministre DUSSEY l'engagement du Fonds d'accompagner le Togo dans l'atteinte de ses objectifs pour le plein épanouissement des enfants.

## LE CHEF DE L'ETAT A PRÉSIDÉ LE 18ÈME CONSEIL DES MINISTRES DE L'ANNÉE



Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 6 novembre 2019 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République. A l'entame des travaux, le Président de la République a félicité le gouvernement pour les efforts réalisés, lesquels efforts ont induit les bons résultats obtenus et consacrés par le Rapport Doing Business 2020. Concernant les travaux, le Conseil a adopté 4 projets de décret et écouté une communication. Le premier projet de décret adopté par le Conseil des ministres porte autorisation de perte de la nationalité togolaise à cinq cent (500) Togolais résidant en Allemagne, aux Pays-Bas, en Norvège, en Chine, aux USA et en Autriche. Le deuxième projet de décret fixe les conditions d'application du régime du transit ordinaire. Le troisième projet de décret adopté fixe les modalités de destruction des objets ou marchandises confisqués. Le quatrième et dernier projet porte approbation du document de politique nationale de qualité. Enfin, la communication écoutée par le Conseil des ministres, relative à la mise en œuvre du plan stratégique de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), a été présentée par le ministre de la communication, des sports et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme.

## LE CONSORTIUM « AGOU HOLDING » RACHÈTE 51% DE TOGOCOM À L'ETAT TOGOLAIS



Le gouvernement a cédé 51% de ses parts dans TogoCom (société née de la fusion des deux opérateurs de téléphonie, Togocel et Togo Télécom) au Consortium « Agou Holding ». Un protocole d'accord a été signé mercredi à Lomé entre le ministre de l'économie et des finances, Sani YAYA et le PDG du consortium Axian, Hassanein HIRIDJEE. L'opération de rachat des actions de l'Etat togolais dans la société TogoCom a coûté environ 100 milliards de FCFA au consortium qui regroupe Axian Group et Emerging Capital Partner (ECP). Dans son plan de développement, « Agou Holding » prévoit d'investir près de 245 millions d'euros (160 milliards de FCFA) sur les 7 prochaines années, dans les infrastructures de connectivité, de déploiement de la fibre optique et de la 5G, entre autres. « Cet investissement conséquent va catalyser la transformation du pays et soutenir la croissance de notre économie », a laissé entendre Sani YAYA, le ministre de l'économie et des finances.

## LE PROGRAMME PRÉSIDENTIEL D'EXCELLENCE POUR LE PND EST OUVERT AUX ÉTUDIANTS EN LICENCE



Le gouvernement togolais a lancé mercredi la deuxième vague de recrutement d'étudiants pour le Programme présidentiel d'excellence pour le Plan national de développement (PPEP). Contrairement à la première vague lancée en juillet dernier où le programme avait recruté que des étudiants en Master, cette fois-ci une ouverture est faite aux étudiants en 3ème année de Licence. Au total 40 étudiants togolais (20 en Licence et 20 en Master) des Universités de Lomé, Kara et UCAO sont ainsi recherchés dans le cadre de ce programme destiné à renforcer l'administration gouvernementale. Le PPEP est implémenté par l'organisation ShARE parallèlement avec le cursus universitaire et dure 2 ans. Il repose sur 4 piliers : l'acquisition de compétences professionnelles, l'ouverture au monde, le leadership et les enjeux du PND. Les étudiants désireux de participer à ce programme gratuit doivent impérativement s'inscrire sur le [www.share-share.org/ppep/](http://www.share-share.org/ppep/) jusqu'au 23 novembre 2019. Un test de présélection des candidats aura lieu le samedi 30 novembre dans les Universités de Lomé et Kara.

## LE TOGO SIGNE DEUX ACCORDS DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE DANGOTE



Le Président de la République, SEM Faure GNASSINGBE a présidé le jeudi 7 novembre 2019 à Lomé, à la cérémonie de signature de deux accords de partenariat avec DANGOTE Industries Limited. Les deux accords concernent le secteur des mines. Les documents ont été paraphés par le ministre togolais des mines, Marc ABLY-BIDAMON et l'homme d'affaires nigérian Aliko DANGOTE. Le 1er accord signé entre le gouvernement togolais et DANGOTE Industries Limited (DIL) porte sur la valorisation et la transformation du phosphate togolais en engrais phosphatés à destination de la région ouest africaine. Selon les détails, le coût du projet qui débute avant la fin de l'année 2019, est estimé à hauteur de 2 milliards de dollars. Quant au second accord, il autorise l'implantation d'une nouvelle cimenterie au Togo, à partir du clinker togolais et nigérian. Une fois au point, l'usine devra produire annuellement 1,5 millions de tonnes de ciments. Ce sera un moyen pour le gouvernement togolais de répondre aussi bien à la demande locale qu'à celle des pays limitrophes. Les travaux de construction de cette firme industrielle démarrent au 1er trimestre 2020 et sa mise en service interviendra avant la fin de l'année prochaine. L'investissement estimé à 60 millions de dollars permettra la création de 500 emplois directs.

# LE TOGO FAIT LA PROMOTION DE SON SECTEUR PRIVÉ

La 1<sup>ère</sup> édition de la Semaine du secteur privé a pris fin jeudi à Lomé. Placées sous le thème « secteur privé, moteur de croissance et du développement socio-économique du Togo », ces assises ont tourné autour de plusieurs activités, entre autres, des panels et des journées portes ouvertes sur les secteurs publics-privés.



L'initiative vise à passer en revue les préoccupations du secteur afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre du PND, plan dont il est d'ailleurs l'un des maillons forts avec une contribution à la réalisation attendue à hauteur de 3000 milliards de FCFA. Pendant quatre jours, les opérateurs économiques nationaux et internationaux ont échangé sur la promotion des entrepreneurs champions du Togo, la consommation locale, la migration

de l'informel vers le formel, l'accès au financement des PME/PMI, le numérique au service des entreprises, le foncier et le développement de l'entrepreneuriat, et enfin la femme togolaise actrice du développement du secteur privé. Le Premier ministre Komi Sélom KLASSOU à l'ouverture des travaux le lundi 4 novembre a rappelé, les réformes réalisées par le Togo pour améliorer le climat des affaires. Il promet continuer le processus de modernisation pour la réussite du PND.

# LE CHEF DE L'ETAT À NIAMEY POUR UN SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEDEAO



Le Président de la République SEM Faure Essozimna Gnassingbé a pris part, le vendredi 8 novembre 2019 à Niamey au Niger, à un Sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) consacré à la crise politique et institutionnelle en Guinée Bissau. Lors de ce sommet extraordinaire auquel ont également pris part les présidents du Bénin, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Niger pays hôte..., la conférence a qualifié « d'illégalité » la décision du président bissau-guinéen José Mário Vaz de destituer le gouvernement d'Aristides Gomes, chargé par l'organisation ouest-africaine d'organiser l'élection présidentielle prévue le 24 novembre. « Les chefs d'État et de gouvernement ont exprimé leur vive préoccupation face à cette nouvelle tournure de la situation, faisant courir au pays des risques politiques et institutionnels, ainsi que d'une guerre civile potentielle », souligne le communiqué ayant sanctionné les travaux. La conférence a souhaité que le processus se poursuive sous la responsabilité du premier ministre Aristide Gomes. Le Président Faure Gnassingbé et ses pairs ont également planché sur les questions d'intégration sous régionale. Ils ont évoqué notamment la fermeture des frontières entre le Nigeria et les pays voisins, et formulé des recommandations à ce sujet.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX RENFORCENT LEURS CAPACITÉS SUR LES VALEURS CIVIQUES ET CITOYENNES



La campagne nationale de formation et de sensibilisation à l'intention des conseillers municipaux a été lancée vendredi à Kpalimé (120 km au sud-ouest de Lomé). C'est le ministre de la communication, Katari FOLI BAZI qui a procédé au lancement de cette campagne qui tourne autour du thème : « rôle des élus locaux dans l'enracinement des valeurs civiques et citoyennes ». Cette vaste campagne qui va toucher toutes les préfectures du Togo se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de formation et d'éducation à la citoyenneté adoptée en juin 2014 par le gouvernement. Les conseillers municipaux au cours de la formation seront outillés sur le concept du civisme et de la citoyenneté en vue de leur permettre d'améliorer les rapports avec les populations à la base et de créer ainsi une synergie d'action favorable au développement local. La formation débute le 11 novembre dans les régions des Savanes, Kara et centrale. Pour le ministre Katari FOLI BAZI, cette initiative permettra à terme aux conseillers municipaux de bien réussir leur mission sur le terrain.